

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 59 (1921)
Heft: 9

Artikel: Au peuple vaudois : 14 avril 1921
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-216251>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

que remodâvant po l'ottô, l'homme que l'arâi bia volu réfère la paix, dit dinse :

— Dis vâi, Zabi, tot parâi, Casquin, quin crâno bocan que l'a !

La Zabi, que pottèyive adi, sè revire on bocon, et fâ à son homme :

— N'è pardieu pas on empilliâto quemet tè !

Marc à Louis du Conteur.

SUR LA PEUR

DANS un village du canton, un berger mène, le matin, tous les moutons paître dans les prés voisins. Le soir, il ramène ses bêtes à l'étable communale. Le fumier de ces moutons est réparti entre les bourgeois. Chacun de ceux-ci le reçoit, à son tour, pendant une semaine.

Or on avait remarqué que l'un des bénéficiaires de cette « manne » — si l'on peut s'exprimer ainsi — en avait toujours davantage que les autres, presque le double. Comment cela se faisait-il ?

On ouvrit l'œil et l'on découvrit que le rusé compère, quand c'était son tour d'avoir le fumier, se hissait nuitamment, un fagot d'épines noires à chaque main, sur le toit de la bergerie. Là il trainait vigoureusement les fagots sur les tuiles. Effrayés, les moutons se serraient les uns contre les autres, se bousculaient et, sur la peur, se sentaient plus... généreux.

R. du M.

VIEUX SOUVENIR

C'ÉTAIT en 188... Dans la soirée, tout en tapant le carton, on avait bu chacun son litre chez le Père H..., à la Cité-Devant, et l'on était un peu gai pour regagner sa « demeure ». La mienne se trouvait être une mansarde mise à ma disposition par un ami qui habitait les dépendances d'un musée voisin de la Cathédrale. Et, bien que l'heure fût tardive, mis en verve par le Lavaux, je laissai sur la table de mon ami les quatrains suivants :

In vino veritas.

*Sur un journal accroupie,
Git une tête de mort
Qui de son œil de harpie
Me regarde con amor.*

*Au mur, bien en évidence
Ton fusil, prêt au combat,
Me dit avec quelle aisance
On va de vie à trépas.*

*A côté, l'aveugle chante
Un requiem des plus beaux;
Sa mélodie alléchante
Me fait rêver de tombeaux.*

*Et dans la salle voisine
On devine, en y songeant,
Maint squelette qui dessine
Un sourire encourageant.*

*Tout est mort, tout est fossile,
Tout respire le passé,
Tout dit, en ce domicile :
« Requiescat in pace ! »*

*Tout rappelle que la vie
N'est qu'un rêve d'un instant,
Et donne une folle envie
De rentrer dans le néant,*

*Le néant qui seul demeure....
(Regardant le fusil.)
Je vais me laisser toucher....
(Une pendule sonne.)*

*Diantre ! il est déjà deux heures :
Allons vite nous coucher !*

T. R.

Trop d'honneur. — Un gêneur bien connu s'est faufilé, sans invitation, l'autre semaine, dans un banquet.

Ne voulant pas le congédier brutalement, le président lui dit, avec son plus gracieux sourire :

— Vous ne pouvez rester ici, cher monsieur.

— Pourquoi donc ?

— Tous ces messieurs veulent vous avoir pour voisin de table ; et c'est impossible !



CINQUANTE ANS APRÈS

III

Le bataillon est de nouveau disloqué. La compagnie N° 3, 2^{me} peloton, prend la garde de l'artillerie française qui commence à arriver sur la place d'armes de Planèze. Le 1^{er} peloton est installé à la gare. Le corps de garde est chez le colonel Sack, c'est-à-dire dans son pressoir ; un grand feu y est allumé. Il neige à gros flocons et les caporaux de pose ont une rude besogne, car il n'y a pas moins de 20 sentinelles à placer, aussi, pendant la nuit et avec la neige épaisse qui recouvre le sol, est-il impossible de trouver les hommes au milieu du dédale de rues formées par l'alignement des batteries et fourgons.

A ce propos, rappelons la rentrée humoristique des sentinelles au corps de garde, les unes coiffées de casques de cuirassiers, d'autres avec des clairons, des sabres de cavalerie, voire même des obus chargés qu'ils ont cueilli dans les chars d'administration. Des ordres sévères doivent être donnés pour faire cesser cette plaisanterie.

Une sorte de bureau administratif du parc est établi dans une salle de la campagne Sack, le lieutenant de Weiss y délivre des laissez-passer à des quantités d'officiers supérieurs et subalternes qui désirent prendre leurs bagages dans les fourgons, et qui sont des plus respectueux avec notre lieutenant, le prenant sans doute pour un général quelconque.

Un chaleureux merci au colonel Sack qui, sans y être obligé, nous sert un copieux déjeuner et de nombreux « cordiaux ».

Le 3 février, notre peloton prend la garde, ce qui nous fait assister toute la journée au lamentable défilé d'une partie de l'armée de Bourbaki, qui suivait l'artillerie. On ne pourra jamais s'imaginer pareille débandade et pareil mélange de tous les corps possibles. Une quantité d'éclapés ayant les pieds entourés de chiffons ; d'autres, plus blessés encore, sont portés par des camarades. J'ai même vu des cantinières portant de jeunes soldats malades. Le cœur se fend à la vue de tant de misères. Mais sur tout leur passage, ce fut une réception cordiale. J'ai vu même pas mal de ces soldats refuser de la nourriture ; ils avaient mangé déjà dans plusieurs villages traversés.

A la gare, nous voyons des scènes lamentables. Plusieurs malades sont étendus râlant dans les salles d'attente et au dehors. De nombreux chevaux affamés errent dans toutes les directions, aussi est-on forcé d'avoir recours à nous pour les conduire sur les bords du lac où ils doivent être parqués. Comme les soldats du train français ont abandonné leurs chevaux, il faut bien les nourrir et nous sommes chargés de conduire quelques chars de foin jusqu'à leur parc. Là, un autre spectacle nous attend. Les chevaux affamés ont rongé tous les peupliers qui bordent le lac et qui ne tiennent pour ainsi dire plus qu'à un fil. Aussitôt que nos chars arrivent, une quantité de ces pauvres bêtes brisent leurs liens et se précipitent à notre rencontre. Nous n'avons que le temps de repasser les barrières pour ne pas être foulés aux pieds, et sommes forcés d'abandonner char et cheval. C'est dans la soirée de ce jour qu'il nous a été donné d'entendre le plus beau concert de ronflement qu'il soit possible d'entendre et que pour pouvoir dormir nous fûmes obligés de chercher un gîte dans un wagon de foin.

Le 4 février, nous sommes remplacés à la gare par des Thurgoviens et nous recevons des billets de logement chez les bourgeois de Colombier. Pour mon compte, et avec une douzaine de camarades, nous sommes logés chez le Dr Zürcher, qui est plein d'égards pour nous. Le soir, nous trouvons autant de bouteilles de vin vaudois à notre disposition qu'il y a d'hommes logés, et de copieux repas nous sont servis. Le docteur nous raconte les larmes aux yeux

qu'il a dû amputer une centaine de doigts dans la journée et qu'il est vraiment malade de voir tant de gens souffrir.

Le 5 nous quittons à regret cette maison hospitalière pour aller chercher, dans la direction de Fleurier, le dernier régiment entré en Suisse ; c'est un régiment d'infanterie de marine qui est encore dans d'excellentes conditions ; il a même très bonne façon et a conservé tous ses officiers. Nous le conduisons à Cortaillod.

A Cortaillod, ils sont logés dans les églises et les écoles. Les habitants se montrent très bienveillants à leur égard et leur font toutes sortes de distributions. Le lendemain, nous les conduisons à Concise, où une compagnie de réserve nous les reprend, et nous quittons ces braves soldats, non sans leur avoir serré affectueusement la main. Puis nous allons prendre nos quartiers à Areuse, village assez monotone où nous restons plusieurs jours, en alternant la garde du parc avec une autre compagnie. Cette garde est devenue très ennuyeuse. On a construit à notre intention un baraquement et un grand feu est entretenu au milieu. La nuit du 7 fut cependant très gaie, car nous avions découvert dans un fourgon une feuille de Beaujolais. Comment se trouvait-elle là ? Mystère. Toujours est-il que sous la direction d'Edouard Roos, on organisa un vin chaud monstre, ce qui ranima notre gaieté chancelante, et cette nuit-là les gens de Colombier entendirent un des plus formidables cahutis qui se puisse imaginer.

C'est au village d'Areuse que s'est produit un curieux incident. A l'appel de 2 heures, nous voyons arriver une musique à cheval jouant une marche entraînante. De plus près nous reconnaissons notre petite fanfare qui, ayant trouvé des chevaux errants sur la route, les avait enfourchés sans autre. Vous jugez des rires de la compagnie.

Le 9, nos quartiers sont transportés à Corcelles. Nous sommes logés chez les habitants qui sont remplis de prévenances pour nous. Qui ne se souvient des joyeuses soirées passées à l'auberge du papa Nicoud sous la direction de notre lieutenant de Weiss. Un regard en arrière aux deux charmantes demoiselles de l'établissement ; que sont-elles devenues ? Nous voudrions bien le savoir.

Notre occupation approche de sa fin ; chacun, du reste, aspire à rentrer dans ses foyers ; c'est ainsi que le 11 au soir, au retour d'une course à Neuchâtel, nous recevons l'ordre de licenciement et de rentrer à pied à Morges. Chacun fait son sac et le lendemain, après les adieux à cette hospitalière population du canton de Neuchâtel, le bataillon se met en marche. La température s'était adoucie et le dégel était complet. Le soir nous logeons à Grandson, le lendemain à Cossonay et enfin le 14, à midi, nous faisons notre entrée à Morges. Le bataillon rentrait au complet, sauf trois éclapés qui ont formé presque tout le temps la troisième arrière-garde et nous ont rejoint trois jours après.

Si la santé du bataillon a été excellente, c'est peut-être parce qu'aucun malade n'était admis à l'ambulance et cela pour une bonne raison : nous manquions de caisse de pharmacie. Aussi, quand un malade se présentait au docteur, celui-ci, après s'être informé de son mal, répondait invariablement : « Frottez-vous avec de la neige ou mangez-en. »

En terminant, jetons un regard en arrière sur ces pénibles mais heureux jours pour nous, et prenons exemple sur le dévouement et l'hospitalité dont cette vaillante population de Neuchâtel et du Jura vaudois et bernois a fait preuve pendant ces néfastes événements. Honneur et merci à eux tous !

Lausanne, le 10 janvier 1896.

C. Pfluger, caporal.

AU PEUPLE VAUDOIS

14 avril 1921.

On nous prie de publier l'appel que voici. Nous l'abrégeons fortement, vu le format restreint du Conteur :

Tu te souviens de l'émotion qui t'étreignait le 4 août 1914, alors que tous tes fils répondaient à l'appel du pays ! Tu revis les lugubres journées de 1918, où l'armée payait son tribut à la grippe ! Sur 3454 soldats décédés au service militaire depuis le 1^{er} août 1914, 553 appartenaient à notre terre vaudoise !

Ces 553 hommes, enlevés à la fleur de l'âge, ont laissé des veuves, des parents âgés et plus de 200 orphelins. L'insuffisance est notoire des secours accordés par l'Assurance militaire aux survivants.

L'association *In Memoriam* s'est donné pour tâche d'assurer aux survivants des soldats morts l'aide du peuple tout entier; mais elle a besoin de la collaboration de tous.

Citoyennes! Citoyens! Jeunes gens! Adhérez comme membres avec cotisation annuelle de 2 fr., 5 fr., 10 fr. ou 20 fr., ou bien comme membres à vie avec une cotisation unique de 100 francs. *Envoyez des dons en nature ou espèces pour la vente qui, avec l'autorisation du Conseil d'Etat, sera organisée dans tout le canton du 14 au 17 avril prochain, au profit de la section vaudoise d'In Memoriam.* Joignez-vous, dans chaque commune, aux adhérents de l'Association, aux membres de l'Association des Vaudoises, aux représentants des autorités et du corps enseignant qui prendront en mains l'organisation de la vente dans votre localité.

Le siège central d'*In Memoriam*, Grand-Chêne 3, à Lausanne (téléphone 47.92, compte de chèques II 1534) fournira le matériel et tous renseignements utiles.

Peuple vaudois! Parmi ces concitoyennes et concitoyens, beaucoup cachent, dans un sentiment d'amour-propre très respectable, des situations tragiques. Patriotes, venez en aide à *In Memoriam*!

La section vaudoise de l'Assistance aux enfants suisses nécessiteux recevra une part du produit de la vente.

TABLEAUX VILLAGEOIS

Pierre-Antoine.

Il est très vieux,
il est du temps passé
où les hommes portaient, durant le grand hiver,
un chand broussetout de laine,
un pantalon d'étoffe brune
et des socques à gros clous.
Il était déjà vieux
quand les vieux d'aujourd'hui
étaient petits enfants,
et couraient, tout le jour,
pieds nus dans l'herbe haute.
Il porte maintenant une blouse à grands plis;
et sous le feutre noir,
ses longs cheveux bouclés,
blancs comme de l'argent,
encadrent son visage
tout usé, tout plissé comme un vieux parchemin.
Entre les grandes rides,
on aperçoit des yeux bleus
qui très souvent se ferment
pour mieux se souvenir.
On le voit sur la route,
marchant à petits pas.
Et ses jambes fléchissent sous le poids de son corps
qui pourtant n'est pas lourd.
Il tient un gros bâton
sur lequel il s'appuie.
La route est longue.
Il arrive au village tout essoufflé,
d'avoir marché,
et va s'asseoir sur le vieux banc,
devant sa maison blanche,
tout près des géraniums, des soucis et des capucines.
De temps en temps,
il raconte une histoire,
une histoire en patois
qu'on a peine à comprendre
et brusquement se tait.
Il ferme alors les yeux pour mieux voir
en dedans,
au fond de sa mémoire
et ne se souvient plus.
Alors il reste assis, au soleil, sans rien dire,
les mains croisées sur sa canne,
sorgeant à ceux qui sont partis,
songeant au long passé qu'il a derrière lui
et à sa solitude.

Jean des Sapins.

Aménités de botanistes.

X: Monsieur Z., vous me semblez un peu plié!

Z: Et vous, Monsieur X., vous avez l'air d'un platane!

R.



LA CARTE DE PAIN

Quand, en 1917, parut l'ordonnance fédérale concernant l'établissement de la carte de pain sur tout le territoire de la Confédération, ce fut, dans tout le pays, une véritable stupeur.

Ne plus pouvoir manger de pain, à son saoul, n'en recevoir que 250 grammes par jour, alors qu'on en consommait jusqu'ici autant à un seul repas! C'était trop fort, et jamais un homme qui travaille ne se contenterait d'une portion aussi congrue.

Voilà ce que pensait Isaac Fauvez, un gros paysan du Jorat, meunier par dessus le marché.

Le moulin de la Sapinière était un des plus achalandés de la région. Il faisait entendre son tic-tac régulier et perpétuel au fond d'un profond ravin verdoyant, situé à quelques minutes du village de Monterban, réputé par la richesse de son sol et l'activité de ses habitants.

A Monterban, chaque ménage avait sa vache et tuait son porc. On n'eût pas trouvé, dans tout le village, une seule cheminée qui n'eût pas ses chapelets de saucisses et ses jambonneaux. On y cuisinait tout au beurre ou au saindoux du pays, le lard était abondant sur toutes les tables, à côté des larges « miches » de pain doré, cuit au four de commune. Bref, Monterban était un petit pays de Cocagne, jusqu'au jour où la carte de pain y fit son apparition.

Le gros Fauvez, lui, ne se tenait pas pour battu. Ce n'était pas à son âge, à lui qui récoltait, pour son seul compte, plus de cent boisseaux de froment sur ses terres, et qui moulait durant l'année assez de blé pour nourrir tous les habitants du district, ce n'était « fichtre » pas à lui qu'on imposerait de ne manger que 250 grammes de pain par jour.

Le syndic mis au courant des propos subversifs du meunier se rendit une après-midi de dimanche chez lui, et, en ami, attira son attention sur les pénalités sévères qui frappaient les contrevenants à l'ordonnance de Berne.

— Comme producteur, tu dois verser à la Centrale tout ce que tu récoltes en plus de ce que l'ordonnance t'accorde, et comme meunier, tu es placé directement sous le contrôle de l'Etat.

— Alors Je ne suis plus maître chez moi? Autant vaut ne plus semer un grain et fermer le moulin!

— Que veux-tu, Isaac, c'est la loi; elle est dure pour tous, mais il faut s'y soumettre.

— C'est encore Guillaume, bien sûr, qui est cause de tout ce « chambard »! exclama le meunier furieux.

— Evidemment que sans la guerre, nous n'en serions pas là. Il faut prendre patience, ça passera; au revoir, Fauvez, il faut que je rentre, nous avons conseil de commune à quatre heures.

Et le syndic s'en alla, tandis que le meunier, de fort mauvaise humeur, rentrait au logis, pour raconter à sa femme ce qui s'était passé.

— Ah! il t'a dit ça, le syndic! et bien, nous verrons! Qu'on nous embête seulement, nous les embêterons aussi!

La meunière était une femme de poigne; fille d'un gros fermier du Gros de Vaud, elle avait été, de bonne heure, formée au travail et au commandement. C'était elle, au grand domaine du Lancioz, qui jusqu'au jour de son mariage avec Isaac Fauvez, dirigeait la cuisine, la porcherie, la basse-cour et les jardins. C'était une fameuse luronne, à l'époque où elle quitta le Lancioz pour la Sapinière, et ce fut une grande perte aussi pour le domaine, car jamais on ne trouverait quelqu'un capable de la remplacer.

Isaac Fauvez était un bon parti, sans quoi, jamais, il n'eût obtenu la main de Virginie Mottier; il possédait un beau « bien » au soleil, franc d'hypothèques, il était travailleur, sobre, économe, et, ce qui ne gâtait rien, un grand et beau garçon. C'était le vrai type du bon paysan vaudois. Haut en couleur, fort, glorieux, un peu fier, mais bon enfant.

Il y avait vingt-trois ans de cela, et, entre les mains de deux maîtres aussi bien assortis, le moulin et la ferme de la Sapinière prospérèrent à vue d'œil. Les Fauvez passaient aujourd'hui pour être riches.

Deux enfants naquirent de cette heureuse union, Claudine, qui, au moment où la guerre éclata, arrivait à ses vingt ans, et Ulysse, de deux ans plus jeune qu'elle, à cette heure en service militaire à Lausanne pour son école de recrues.

Le syndic de Monterban, David Michot, avait un

fil de vingt-cinq ans, Simon, lieutenant de dragons, un « rude » bel officier, qui, lorsqu'il rentrait du service, à cheval sur sa superbe monture noire, mettait toutes les filles de Monterban en effervescence.

Les Michot, d'ailleurs, n'étaient guère moins bien lotis que les Fauvez; leur belle maison patrimoniale de Monterban et les 50 poses de terre franche qu'ils possédaient autour du village, représentaient une fortune qui pouvait presque se mesurer avec celle des maîtres de la Sapinière.

Il n'y avait donc rien d'étonnant que, depuis quel temps déjà, Simon Michot courtisait Claudine Fauvez, sans toutefois, qu'il y eût de demande officielle, ce qui, disait-on au village, ne tarderait pas.

Il eût été difficile, en effet, de trouver un couple mieux assorti. Claudine était une superbe fille, tout le portrait de sa mère, grande, forte, fraîche comme une rose qui vient d'éclore, et travailleuse comme pas une.

Il serait superflu de dire qu'elle était vertueuse; à Monterban, dans ce délicieux recoin du Jorat, au milieu des prés et des bois, groupés autour de ce joi temple dont la flèche argentée leur montrait constamment le ciel, les habitants étaient loin de tout centre démoralisateur.

La carte de pain, dans un milieu si heureusement partagé, fut une quasi-révolution. Comment! les Monterbanais qui, à eux seuls, produisaient du blé pour nourrir presque tout le district, se verraient rationner au point de n'avoir pas le droit de manger plus de deux cent cinquante grammes de pain par jour. Jamais de la vie!

Le syndic avait été nommé officier du ravitaillement, une charge particulièrement délicate dans un village comme Monterban, où tout le monde se connaissait et se trouvait, plus ou moins, en degré de parenté.

Devant l'attitude nettement hostile de ses administrés, le syndic convoqua un dimanche près le culte une assemblée générale à la Maison de Commune, et y parla en ces termes:

« Mes chers concitoyens,

« J'ai pu me convaincre, par certains faits et gestes, que la carte de pain n'a pas eu le don de vous plaire, et à moi non plus.

« Il est pénible à ceux surtout qui font pousser le blé en arrosant le sol de leur sueur, à ceux qui font le pain, d'être réduits à la même aune que ceux qui ne savent que le manger.

« Mais que voulez-vous! nous traversons des temps extraordinaires où la liberté n'est plus qu'un nom, où la Constitution n'est plus qu'un mot, mais où la solidarité, dans le malheur, nous est imposée par la loi.

« De toutes nos prérogatives républicaines, on ne nous a laissé que la devise: Un pour tous, tous pour un!

« C'est donc en vertu de cette vieille devise de nos ancêtres que je vous invite à accepter sans trop d'aigreur la carte de pain qui nous est imposée, afin de permettre au pays de nourrir tous ses enfants, dans la mesure du possible.

« Je regrette de devoir vous prévenir que toute infraction à l'ordonnance fédérale que vous avez pu lire au pilier public, sera passible des peines édictées par la loi. »

(A suivre.)

SOLANDIEU.

DES BLAGUES!

Blague macabre (authentique).

Au cimetière en juillet.

Un passant, au fossoyeur:

— Ça se remplit; la place va bientôt manquer.

Le fossoyeur:

— Oh bien, voilà! Ça ne va pas tant fort. On s'aperçoit bien que MM. les docteurs sont en vacances; on se réjouit bien qu'ils reviennent!

Blagues confédérales.

I. — Pourquoi, dans le canton de T..., les lignes des chemins de fer font-elles tant de contours?

— C'est pour que le conducteur du train puisse voir, en se retournant, si on ne lui a pas volé une rame de wagons!

II. — Sur le lac de Thoune:

Une dame demande:

— Comment s'appellent ces deux jolis villages sur la rive, en face de nous?

Un welsche, laconique:

— Spiess en bas, Aeschi en haut.

(Voir la carte, s. v. p.)